

COLLECTION
PoLaRs & GriMoirEs®

Korrigans Connection



DU MÊME AUTEUR

Aux éditions Terre de Brume

Hermines et idées noires

Schisme'n'Blues

Aux éditions Rhubarbe

L'Oreille de Denys

Aux éditions AK

Lutins en milieu urbain (littérature jeunesse)

Lutins à la mode de Bretagne (littérature jeunesse)

Petit Bêtisier Féérique (littérature jeunesse)

Sur l'Internet

pagesperso-orange.fr/marhic

Renaud Marhic



Korrigans Connection



2011

POLARs & GRIMOIRES®

Une collection de Renaud Marhic
publiée par Terre de Brume.



En application de la loi du 11 mars 1957,
toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par
quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'éditeur
ou du Centre français d'exploitation du droit de copie, est illicite et
constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L-335-2 et
suivants du Code de la propriété intellectuelle.



ILLUSTRATION DE COUVERTURE :

Godo



MAQUETTE :

Godo



MISE EN PAGE :

Renaud Marhic



ISBN : 978-2-84362-457-5

© Éditions Terre de Brume/Renaud Marhic, mai 2011



www.polarsetgrimoires.fr
polarsetgrimoires@orange.fr

À la claire fontaine
Les eaux sont polluées
Le Petit Cordonnier
Est au chômage
Au bois les lauriers sont coupés
Le coquelicot est fané
Le Pont d'Avignon est cassé
C'est bien dommage

Jean-Michel Caradec, *Mords la vie*

PROLOGUE

KORRIGAN : Nain ou fée des légendes bretonnes, tantôt bienveillant, tantôt malfaisant.

Le Petit Larousse, 2009

Si la plupart des Bretons sont convaincus que cette race a existé, ils pensent maintenant que, bien qu'il se trouve quelques Nains disséminés dans les bourgs et dans les villes de Bretagne, la masse de la nation a émigré, depuis bien des années déjà, pour une contrée aussi inconnue que celle dont ils sont originaires¹.

René-François Le Men, 1872



Quand se leva le XX^e siècle, tout semblait avoir été dit : Petit Peuple en général ou Korrigans en particulier, du « légendaire archaïque », l'ère industrielle avait fait table rase...

Peut-être était-ce oublier un peu vite la croyance oraculaire longtemps véhiculée en Haute-Bretagne :

Les lutins ne se montrent plus maintenant ; mais, de même que les fées, ils reviendront le siècle prochain, qui est le

1. *Traditions et superstitions de la Basse-Bretagne*, René-François Le Men, in *Revue Celtique*, tome I, 1870-1872.

siècle *visible*. [...] Parce que le chiffre du prochain siècle est un chiffre impair. Le siècle actuel est le siècle invisible, c'est-à-dire celui où on ne voit pas les esprits : on les reverra dans le prochain¹.

De fait, les événements relatés dans le présent ouvrage étaient inéluctables. On ne s'étonnera pas du silence observé par les parties en présence, les services du ministère de l'Intérieur français premiers concernés. Dans leur majorité, les acteurs – volontaires ou non –, de ce qui fut nommé la « Korrigans Connection », sont aujourd'hui signataires d'un accord de confidentialité leur interdisant toute révélation. Officiellement, les témoignages évoqués dans ce livre ont été soit inventés de toutes pièces, soit exploités hors de leur contexte. Les rapports et documents inhérents sont réputés contrefaits.

1. *Traditions et superstitions de la Haute-Bretagne*, tome I, Paul Sébillot, Maisonneuve et Larose, 1880.

1

L'INCIDENT DU POULAILLER

*Pontreau (Côtes-d'Armor), hameau de Ty-Distro,
18 mars*

À minuit sonnante, la veuve Le Floc'h redressa un corps qu'elle n'aurait pas juré être sien – la douleur des rhumatismes avait entrepris, déjà, de séparer la chair et l'esprit. Le temps d'un carillon aigrelet, égrainé à grand-peine, elle patienta en bord de lit. (Sans doute l'espace lui paraissait-il plus redoutable encore ainsi empli de ce glas distordu.) L'horloge enfin muette, elle se dirigea à l'opposé du séjour combinant, en rez-de-chaussée, cuisine et chambre à coucher. Au-dessus de l'évier encrassé, l'unique robinet manifestait son incontinence d'un goutte-à-goutte rapide, obsédant.

Témoignage de Janig Le Floc'h, née Calvez

« C'était minuit passé. Ça gouttait à l'évier. C'est pour ça que j'me suis l'vée. Le bruit, ça m'donne envie... comprenez ? J'avais fait la moitié du ch'min quand j'les ai entendus. Alors j'me dis : "Voilà pas des enfants qui rôderaient là ?" Ça piaillait dehors... Pas des heures, quand même ! "Ah ça ! j'en aurais l'cœur net..." J'me r'mets en route. J'parviens au carreau. Y avait la lune... Et là qu'est-ce que j'vois pas ? Y z'étaient quatre. Pas gênés ! Occupés à r'garder l'poulailler. Moi j'me dis : "Qu'est-ce qu'y veulent à mes poules ?" »

« Et p'is j'écoute... Y chantaient, les *viltansou*¹:

Di-manfe / Noire ou *blanfe* ?

Lun-di / Noire ou *blanfe* ?

Mar-di / Noire ou *blanfe* ?

« ... tous les jours de la s'maine y passaient ! Y sont arrivés au vendredi :

Fen-dredi / Noire ou *blanfe* ?

« ... et y z'ont r'pris au dimanche ! Mais alors avec des voix... des voix ! Tenez, faudrait qu'j'enlève mon dentier pour vous faire entendre un peu leur façon... Que j'vous dise aussi comment y z'étaient fagotés : des vrais *pillawer*² ! Des habits comme on en porte p'us d'puis la guerre. Mon sang y fait qu'un tour : "Les affaires à mon Léon... Les malhonnêtes ! y z'ont pillé l'*ty-koz*³ pendant qu'j'reposais !" Mais non, c'tait pas ça... Mon Léon y l'avait beau pas êt' bien grand, il leur en aurait encore remontré à ces crassous ! Dégoûtants personnages ! Noirauds d'peau avec ça... Et p'is y z'en ont eu assez d'êt' là ou quoi... Y s'sont décidés à déguerpir. À la queue leu leu y sont partis. Y branlaient du chef à chaque pas. Le plus gros en avant des aut'. Oh ! j'l'avais bien r'péré, l'meneur... Et voilà qu'en passant d'vant moi y tourne la tête vers mon carreau. Vous m'croyez ou pas : à grimacer comme ça, on l'aurait dit aussi vieux qu'moi !

« Au matin, rien avait bougé. J'ai r'compté mes poules... Les affaires d'mon pauv' Léon étaient

1. Esprits mauvais. Par extension : enfants espiègles, sales gosses.

2. Chiffonniers.

3. La remise.

toujours au *ty-koz*... C'est deux jours après, l'samedi ! Quand j'me suis réveillée : «Ça sent les fourneaux ou j'me trompe ?» Y avait des plumes partout... On avait fait un feu au milieu d'la cour... Et ma poule noire... on me l'avait mangée ! »



Place Beauvau, 30 avril

C'était un bureau malcommode, étroit, aux allures de débarras. « La Ragotterie » était son nom. Jacquelin de Pontreau s'y installait le vendredi soir, en fin d'après-midi, prélude à de sempiternels week-ends sans plus d'ordre à maintenir hors les choses domestiques.

« Pareil bain de boue, il faut bien ça pour ne point trop regretter, quarante-huit heures durant, les ors de la République, n'est-ce pas ? »

Ainsi négociait-il l'exonération de sa conscience. La « boue » dispensée par La Ragotterie était de proportions précises. À 10 % se composait-elle de rapports d'écoutes téléphoniques, complétés, à hauteur de 30 %, par les « notes blanches » de l'« Information générale¹ » (IG). Venaient enfin les 60 % de « courriers non sollicités » et leur pléthore de dénonciations calomnieuses, fantaisistes, « civiques »... Dans cette correspondance en aller simple, les paraphes étaient pour le ministre une gourmandise sans rivale. Car ils signaient, les imprécateurs ! À défaut de patronyme, usant d'une formule, d'un sobriquet. Certes, le temps avait fait son œuvre, le pays changé d'occupation. Depuis belle lurette ne lisait-on plus au bas des

1. Ex-Renseignements généraux (RG), désormais rattachés à la Sous-Direction de l'Information générale (SDIG).

pages l'excuse de ne pouvoir se présenter que contrebalançait : « Un bon Français ». Mais il n'était pas rare d'y croiser « Un citoyen qui paye ses impôts », « Un travailleur qui se lève tôt »... Peu, bien peu, en comparaison des « pamphlétaires ». Ceux-là, d'évidence, ambitionnaient l'écrit, vous torchaient des tartines. En marque de leur verve acide, ils ne manquaient jamais de personnaliser leurs infamantes épîtres : « Saint-Louis », « Guillotin », « Dura Lex »...

Rien de probant pour cette fois. (Lui échappa le « Ferdinand les beaux draps » clôturant une longue liste d'individus « en situation irrégulière notoire ».)

Par-delà les cloisons insonorisées chuintait un téléphone. Dérangé, le ministre posa les yeux sur les gravures et portraits égayant les murs de La Ragotterie, s'attarda, entre deux petits maîtres, sur le médaillon réunissant dans le même ennui compassé épouse et fille aînée... L'espace d'un soupir, il se rabattit sur les notes blanches.

Jacquelin de Pontreau, ministre d'État, de l'Intérieur, de l'Outre-mer, et des Collectivités territoriales, tournait, distrait, ses feuillets – rencontra par hasard le témoignage de la veuve Le Floc'h, tel que consigné dans le procès-verbal de gendarmerie n°100/17.

— Jean-Philippe ?

Le conseiller avait pris place près de la fenêtre. Là avait-il résolu d'attendre, regard perdu sur les tentures chamarrées à la pourpre discrète. (Pour contraste avoisinaient deux rideaux de tulle opalin.)

— Monsieur...

— L'IG fait des notes sur les gendarmes, à présent ? De mieux en mieux... Franchement, je me demande parfois ce que je ferais sans toi...

Jean-Philippe Jégou se tint coi. Anticipa, en toute empathie, la suite des événements. En cet instant, Jacquelin de Pontreau se délectait par avance de quelque croustillant épisode de la guerre des services dont lui incombait le commandement suprême. Sans doute se l'imaginait-il tout en mesquinerie administrative, campagnard à souhait – « Règlement de comptes à OK Clochemerle », pas moins !

Le conseiller particulier Jean-Philippe Jégou était en charge de La Ragotterie – lui revenait d'en distiller l'ivraie. De là s'agissait-il d'isoler ce que la République – dans sa magnanime défiance – suscitait d'investigations kafkaïennes, d'indiscrétions surréalistes ; le tout compilé en cet aimable bêtisier assistant, chaque vendredi soir, le « premier flic de France » dans l'anticipation de la morosité du week-end. Le « blanc » de l'Information générale visant la gendarmerie avait échoué au conseiller depuis un mois déjà quand il se résolut à l'introduire au florilège hebdomadaire. En cela savait-il initier une réaction en chaîne dont il s'apprêtait maintenant à observer le développement.

Un ange passa... Le ministre venait de constater la référence du PV : « Brigade de Pontreau »... Lentement, il releva la tête, s'adressa à son conseiller dans un demi-sourire :

— Jean-Philippe, cette note... c'est toi qui l'as rédigée, n'est-ce pas ? Sais-tu que, d'un autre, je serais en droit de ne pas goûter la plaisanterie ?

— Si vous me le permettez, Monsieur, il reste deux feuillets...

De facto, la note inventorierait avec minutie la soudaine propension des pandores costarmoriciens à dresser procès-verbal des pires divagations – racontars d'après-boire et autres dégoisements d'innocent du village pas même digne de main courante. Outre le témoignage de la veuve Le Floc'h,

se lisaient encore les frayeurs d'un boulanger à la retraite, les tourments d'un exploitant agricole...

Témoignage d'Amédée Guillou

« J'étais sur la départementale. J'avais passé Ty-Distro depuis quoi ?... 1, 2 kilomètres peut-être. Bon. J'arrive sur l'ancienne voie romaine, la grande ligne droite avant Bel-Air. J'vois du monde au beau milieu d'la route. J'avais les codes, je mets plein phares. Y bougeaient pas. Alors j'pense à un accident, pas vrai ?... Quand même ça m'chagrînait parce que j'voyais pas d'véhicules, rien ! Juste quatre silhouettes. Et alors ça c'était l'plus drôle, y z'avaient l'air de s'donner la main ! Bon, bon... Des enfants, la nuit, comme ça, sans lumière ? J'ralentis. Troisième. Y z'avaient toujours pas bougé. Que j'croyais... Y marchaient à ma rencontre, oui ! Seconde. Là, j'les voyais mieux. Y z'avaient les ch'veux longs on aurait dit. Pas des enfants du tout... Noirs d'la tête aux pieds ! La figure ridée ! C'est là qu'j'ai pensé à des singes... J'étais tellement surpris qu'j'ai pas décéléré à temps. J'ai braqué en catastrophe pour les éviter ! Comme ça qu'j'suis parti au fossé... »

Amédée Guillou, 74 ans – commotionné, une jambe brisée –, devait sa survie au quadruple airbag équipant sa berline. Découvert au matin par un agent des Ponts et Chaussées, il fumait sa dernière gitane mais dans l'attente des secours. (Circonspects, les gendarmes avaient noté au procès-verbal le « délai de six heures séparant les faits du contrôle d'alcoolémie et pouvant expliquer le résultat négatif de celui-ci ».)

Trois jours après les malheurs du boulanger émérite, c'était la visite de Pierrick Le Cellier,

agromanager en vue – adjoint municipal, de surcroît – qui avait décidé les autorités à enregistrer les plaintes étranges se multipliant dans un court périmètre enserrant le hameau de Ty-Distro. (Avec 156 hectares de surface utile, Le Cellier possédait un dixième de la commune.) Cette fois, le délit était constitué, le vandalisme caractérisé. Et la chose pointait bien au-delà du voleur de poule, du fauteur d'accident... Cent cinquante-deux bêtes lâchées en pleine nature dans la soirée du 23 au 24 mars ! Parmi celles-là – veaux, vaches, cochons – les douze pensionnaires du haras Le Cellier. Pour regrouper le cheptel, ramener l'étalon au paddock, il avait fallu mobiliser la quasi-totalité des brigades de la compagnie de gendarmerie départementale – et encore l'ensemble des pompiers de la communauté de communes. Les animaux semblaient épuisés, nerveux, avaient couvert des distances étonnantes... S'en étaient suivies des scènes de rodéo occasionnant deux blessés légers dans les rangs des pompiers. Surtout, Rêve d'Été – membre antérieur gauche fracturé – avait dû être achevé. (Huit mois plus tôt, Le Cellier avait arraché ce yearling aux enchères de Deauville pour 130 000 euros.) Restait à convaincre l'assurance d'un acte malveillant de grande ampleur, sans bris de serrure ni effraction d'aucune sorte. Les clôtures avaient été désélectrifiées avec tant de facilité... les box ouverts par des doigts si experts... Et s'agissant de désigner les coupables, mieux valait taire le seul témoignage disponible : sur le coup des 5 heures, un portier de discothèque rejoignant son domicile avait aperçu « quatre silhouettes minuscules, munies de besaces, se dandinant en file indienne » aux environs du haras...

Le ministre se racla la gorge avec application, poursuivit sa lecture. Pas une vache, pas un

cheval, qui n'ait eu le crin tressé avec soin – et jusqu'aux soies des porcs ! Queues et crinières avaient été nattées, tous poils longs savamment entrelacés. Cent cinquante-deux bêtes ainsi coiffées, peignées... « Un travail de précision ayant nécessité un nombre certain d'intervenants pour être mené à bien en une nuit seulement », soulignaient encore les gendarmes – se gardant pour autant d'évaluer la quantité de petites mains requises...

— Jean-Philippe, il y a là-dedans plusieurs choses qui me chagrinent... Définitivement, je préférerais que ce soit toi qui aies inventé tout cela...

Jégou savait. Sans ciller enfonça-t-il le clou :

— Jacquelin, tu as ma parole...

Ces deux-là étaient amis de quarante ans. Seule une situation d'exception pouvait les faire sortir – un temps – du jeu de rôle contraignant l'un à la superbe, l'autre au vouvoiement. (La dernière occurrence avait été la troisième révolte des banlieues, ses cent trente victimes...)

Des singes dans la campagne pontreaise ?

PONTREAU (22). À Pontreau on ne parle plus que de cela. D'autant que trois nouveaux témoins ont affirmé hier avoir observé les mystérieux plantigrades.

Il était 8 heures, ce mercredi matin. Les trois membres de la famille L. venaient de quitter leur lieu de villégiature pour Marseille, quand ils ont repéré les animaux, assis en cercle dans un champ de betteraves, au lieu-dit Tronean. « Ils semblaient se reposer », c'est ce que nous a déclaré Sophie L. Toujours est-il, le temps de faire demi-tour, la petite troupe avait disparu. Les L., bien décidés à immortaliser la scène à l'aide de leur téléphone portable, ont dû se résoudre à user de l'appareil pour appeler la gendarmerie.

Échappés d'un cirque ?

Hier, les gendarmes de la brigade de Pontreau ont battu la campagne en vain. Les enquêteurs, qui se refusent à prendre en compte certains « détails fantaisistes », estiment posséder un descriptif assez précis : les animaux seraient une femelle chimpanzé et ses trois petits, la fratrie et leur mère ne présentant pas de danger particulier, même si la prudence reste de mise. Sur la provenance, les singes auraient pu s'échapper de l'un des deux cirques ayant récemment stationné dans la circonscription. Autre possibilité, celle d'un individu s'étant débarrassé d'animaux semi-domestiques importés en fraude...

Empreintes

Dans tous les cas de figure, les autorités prennent l'affaire très au sérieux. Sur la foi du témoignage de la famille phocéenne (dont le père a séjourné au Gabon), les gendarmes se sont transportés à Tronean. Ils ont relevé de nombreuses traces, certaines d'origine difficile à déterminer. Une certitude : il ne s'agissait pas d'empreintes d'animaux domestiques.

Si, à Pontreau, chacun veut raison garder, les derniers événements en date ne laissent qu'une mince place au doute : une bande de chimpanzés se déplace bien sur le territoire de la commune.

Dressés pour voler ?

D'après un zoologue du parc animalier de L'Hermitage, l'hypothèse de singes savants dressés pour commettre divers méfaits ne peut être totalement écartée : « Comme on le sait, les chimpanzés sont diurnes et n'ont pas pour habitude de se manifester de nuit contrairement à ce qui a été constaté jusqu'ici. »

L'expert ajoute néanmoins que l'animal n'est pas connu pour s'attaquer à l'homme sauf s'il se sent menacé.

Désireux d'éviter tout incident après celui de l'exploitation Le Cellier, la gendarmerie souhaite inciter la population à la plus grande vigilance. Tout nouveau témoin est invité à prendre langue sans tarder avec la brigade de Pontreau.

C.P.